

Négociation nationale

La grève générale illimitée des enseignantes et enseignants : un moyen de pression de dernier recours rendu officiel

Montréal, le 28 septembre 2023 – C'est aujourd'hui, dans le cadre d'une réunion du Conseil fédératif de négociation de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), que ses 9 syndicats affiliés ont voté en faveur de la tenue d'une grève générale illimitée, à exercer au moment jugé opportun. Ce moyen de pression de dernier recours sera déployé si aucune avancée significative n'est constatée aux tables de négociation.

Chacun des syndicats affiliés à la FAE s'est doté d'un mandat de grève générale illimitée avec des votes en faveur allant de 84 % à 98 % selon les syndicats. Le message ne pourrait pas être plus clair : les enseignantes et enseignants de l'école publique n'en peuvent plus. Les demandes syndicales apportées à la table de négociation ne sont pas seulement raisonnables; elles représentent l'ultime chance de régler les problèmes qui plombent le système d'éducation au Québec et d'éviter de sombrer encore plus profondément dans la crise dont les effets sont apparents depuis la rentrée 2023, et ce, sans compter les nombreuses années précédentes.

« Les membres nous l'ont clairement signifié : le statu quo n'est pas une option. Les conditions de travail et d'exercice des profs, doit-on le rappeler, sont aussi les conditions d'apprentissage des élèves. Les manchettes rapportent depuis des mois la situation critique du système scolaire québécois. Il est grand temps que le gouvernement Legault prenne les moyens nécessaires pour que la rentrée 2023 soit la dernière à se passer dans des circonstances pareilles », déclare Mélanie Hubert, présidente de la FAE.

Depuis le dépôt de leur cahier de demandes syndicales, en octobre 2022, la FAE a multiplié les rencontres avec la partie patronale dans l'objectif d'en venir à une entente. Après avoir recouru à un processus de médiation à l'été 2023 puis à une priorisation des demandes syndicales plus tôt cet automne, la négociation s'est intensifiée, mais les progrès demeurent timides.

Les demandes de la FAE sont divisées en six sujets distincts qui représentent la diversité et la profondeur des changements réclamés pour sauver la profession enseignante et l'école publique : une meilleure composition de la classe, une meilleure reconnaissance, une charge de travail allégée, une meilleure conciliation famille-travail-vie personnelle, un milieu de travail sain ainsi qu'un meilleur traitement pour les personnes enseignantes à statut précaire.

« Les membres de la Fédération ont signalé aujourd'hui d'une voix claire qu'elles et ils considèrent ces revendications comme cruciales et que l'option d'une grève générale illimitée doit être prise en compte pour les atteindre », a déclaré Daniel Gauthier, vice-président à la négociation de la FAE.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 65 500 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire de l'École Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 3 000 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Valérie Bélanger

v.belanger@lafae.qc.ca | 514 709-7763